



**A USAID contractor**



**APPUI À LA VALORISATION DU POTENTIEL AGRICOLE NORD  
POUR LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

**PROJET AVANSE FINANCE PAR USAID  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**No. RFP-AVANSE-2019-05**

**SERVICES D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUCTION VIDÉO PROFESSIONNELLE**

**DATE D'ÉMISSION : 31 JUILLET 2019**

**BUREAU ÉMETTEUR:**

AVANSE

2, Rue Gérard Babiola, Haut du Cap, Cap Haïtien

[avance\\_subcontracts@dai.com](mailto:avance_subcontracts@dai.com)

---

**SYNOPSIS DE L'APPEL D'OFFRES**

Référence	RFP-AVANSE-2019-05
Date d'émission	31 Juillet 2019
Titre	Services d'une société pour contribuer à la production de vidéos de courte durée relatives aux programmes d'AVANSE.
Bureau de soumission Adresse physique	Service des Sous-Contrats AVANSE 2, Rue Gérard Babiole, Haut du Cap, Cap Haïtien
Email	<i>avanse_subcontracts@dai.com</i>
Date limite de réception des questions	05 Août 2019
Date limite de réception des offres.	09 Août 2019
Contact pour les questions	Service des Sous-Contrats Email : <i>avanse_subcontracts@dai.com</i>
Type de contrat prévu	Le type de contrat prévu sera un sous-contrat ou un bon de commande à prix fixe mais ça pourra être modifié en fonction de la meilleure proposition soumise.
Base d'attribution du Contrat	L'attribution sera faite sur la base du prix le plus bas techniquement acceptable et, le marché sera accordé à l'offrant avec l'offre la plus compétitive, qui respecte ou dépasse les exigences d'acceptabilité technique et qui répond aux exigences du RFP.

## **01. INTRODUCTION ET BUT**

Le projet AVANSE, financé par l'USAID, souhaite faire appel aux services d'une société de production pour contribuer à la production de vidéos de courte durée relatives aux programmes d'AVANSE.

### **02. But**

AVANSE s'emploie à catalyser une croissance économique inclusive et durable dans une zone agricole potentiellement très productive. Le programme vise à accroître les revenus agricoles des agriculteurs haïtiens situés dans le corridor Nord. Au cours de ses 6 années de mise en œuvre, AVANSE a mené à bien de nombreuses activités qui ont stimulé le développement agricole de la région. À l'approche de la fin du projet, l'équipe de communication cherche à sensibiliser le public aux réalisations d'AVANSE à travers la production et la diffusion de plusieurs vidéos de courte durée.

AVANSE souhaite embaucher une société de production vidéo professionnelle pour produire de courts clips vidéo sur les projets en cours et les bénéficiaires. Le matériel vidéo sera distribué à la mission de l'USAID en Haïti, aux parties prenantes locales Haïtiennes, au secteur privé et aux institutions gouvernementales. Les produits vidéo seront utilisés conjointement avec les événements du projet, y compris au cours de la cérémonie de clôture.

L'entreprise recrutée produira, montera, scénarisera et transmettra les produits vidéo au Spécialiste en Communication d'AVANSE qui apportera ses commentaires et contributions. L'entreprise recrutée devra également avoir la capacité de pouvoir créer des sous-titres en anglais, en créole et en français. Toutes les vidéos devront se terminer par une présentation du logo de l'USAID.

***Voir les Termes de Références complets dans l'Annexe A.***

### **03. Bureau de soumission**

Le Bureau de soumission listé dans le Synopsis (réf p.2) est le seul point de contact pour AVANSE aux fins du présent appel d'offres. Tout Soumissionnaire éventuel qui ne parvient pas à soumettre son offre à ce bureau assume l'entière responsabilité dans le cas où il/elle ne reçoit pas de communication directe (pour modifications, réponses aux questions, etc.) avant la date limite pour la réception des offres.

### **04. Type de contrat prévu**

AVANSE prévoit l'attribution d'un contrat à prix fixe avec des livrables. Ce type de contrat peut être modifié en fonction de la meilleure proposition soumise. Il ne s'agit que du type d'attribution prévu et peut être modifié en raison de négociations.

L'émission de cet appel d'offres n'engage nullement DAI à attribuer un contrat de sous-traitance ou un bon de commande et les offrants ne seront rembourser aucun des coûts liés à la préparation de leur offre.

### **Devise de paiement**

La devise de paiement du livrable doit être réglée par virement électronique de fonds ou par chèque en Gourdes Haïtiennes (HTG).

## Période de performance

La période totale d'exécution de ces travaux sera telle que convenue lors de la négociation de l'accord, puis comme indiqué dans l'accord.

## A. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX OFFRANTS

### 1.1 Instructions générales

Les offres doivent être soumises **au Bureau d'AVANSE** situé à: **2, Rue Gérard Babiolo, Haut du Cap, Cap-Haïtien à la date indiquée dans le synopsis**. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion d'AVANSE. AVANSE se réserve le droit de ne pas évaluer une proposition non recevable ou incomplète. La soumission à AVANSE d'une proposition constitue une offre et indique que le Soumissionnaire adhère aux Termes et Conditions de cet Appel d'Offres et de toutes ses annexes. Toutefois, AVANSE se réserve également le droit de mener des discussions et / ou négociations qui peuvent amener une révision de l'offre. La soumission d'une offre n'oblige, en aucune façon, AVANSE à l'attribution d'un contrat.

Tous les documents du Soumissionnaire liés à cet appel d'offres doivent être **en français**. Les offrans ne seront pas remboursés pour les frais associés à la préparation ou à la soumission de leurs offres. AVANSE ne peut en aucun cas être tenu responsable pour ces coûts.

Les offrans sont tenus d'examiner pleinement toutes les instructions et les spécifications contenues dans le présent Appel d'Offres. Ne pas les observer sera donc au risque du Soumissionnaire.

Les offrans doivent confirmer par écrit que leur offre est valide pour une période de quatre-vingt (90) jours. Si un élément de la demande est modifié, tous les autres termes et conditions qui n'ont pas été modifiés dans ce présent appel d'offres restent valides. Les offrans doivent accuser réception de toute modification dans leur lettre d'accompagnement.

Les Soumissionnaires doivent:

1. Fournir tous les renseignements requis par l'Appel d'Offres ;
2. Respecter les délais établis dans le synopsis de l'Appel d'Offres ;
3. Soumettre une lettre d'accompagnement signée (Se référer à l'Annexe B) ;

« Offrant », «sous-traitant», et «Soumissionnaire» désignent une entreprise proposant des travaux ou services en vertu du présent appel d'offres. «Offre» et «Proposition» désignent l'ensemble des documents que l'entreprise soumet pour proposer une offre de services ou réaliser des travaux.

### 1.2. Lettre d'accompagnement

Une lettre d'accompagnement doit être jointe à la proposition sur l'entête de la société du Soumissionnaire et signée par un Représentant autorisé avec cachet / sceau de l'entreprise (Voir Annexe B comme modèle). La lettre d'accompagnement doit comprendre les éléments suivants :

- Titre et Référence de l'Appel d'Offres ;
- Prix proposé ;
- Attestation de validité de 90 jours ;
- Attestation de la non-provenance d'un pays interdit par le gouvernement américain ;

### 1.3 Questions en ce qui concerne l'Appel d'Offres

Chaque Soumissionnaire est chargé de lire et de bien comprendre les termes et conditions du présent appel d'offres. Toutes les communications concernant cet appel d'offres doivent être envoyées uniquement au service émetteur. Les questions, demandes d'éclaircissements ou de renseignements supplémentaires doivent être soumises par courriel ou par écrit et remis au Bureau des Sous-contrats d'AVANSE au plus tard à la date et l'heure spécifiées dans le Synopsis (réf. P2). Seules les communications écrites seront considérées. AVANSE ne répondra à aucune question par téléphone ou en personne. Les questions demandes de précisions et les réponses y afférant seront communiquées par écrit à tous les Soumissionnaires qui ont manifesté leur intérêt à cet appel d'offres. Toute information verbale reçue d'un employé d'AVANSE ou autre entité ne doit pas être considérée comme une réponse officielle à toute question relative à cet appel d'offres.

## B. INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION

### 1.1. La Proposition devrait inclure les éléments suivants :

1. Les firmes candidates devront présenter un portfolio de leur travail d'information comprenant au moins 4 échantillons vidéo, une description du type et de la durée de leur expérience dans le domaine de la production, ainsi que les noms, titres et expériences du personnel principal de production de la firme.
2. Les candidats devront documenter le type d'équipement de production disponible pour leur utilisation et l'emplacement de leur studio de montage numérique.
3. Les candidats devront soumettre une proposition de coût avec un budget détaillant le coût de chaque produit.

Les Soumissionnaires seront évalués selon les critères de sélection suivants :

### 1.2. Critères de Sélection par ordre d'Importance :

Chaque proposition sera évaluée en fonction du prix le plus bas et du processus de sélection « Lowest price technically acceptable ». Le marché sera accordé à l'offrant responsable qui proposera le prix évalué le plus bas qui respecte ou dépasse les exigences d'acceptabilité pour les facteurs techniques / autres que de coût décrits dans le présent appel d'offres en tenant compte des critères de sélection définis :

1. Expérience dans la production – au moins quatre années d'expériences dans la production de vidéos.
2. Capacités : disposer de studios de montage et d'équipements professionnels de production, disposer d'une équipe de production de niveau professionnel, maîtriser l'expression verbale en Créole, Français et Anglais.
3. Les niveaux de Prix demandés.

### Qualifications Préférées

- Expérience dans la production de vidéos pour l'USAID ou de vidéos pour des projets financés par l'USAID.

## 05. LIVRABLES PRÉVUS APRÈS ATTRIBUTION

Après attribution d'un accord de sous-traitance, les livrables détaillés en bas devront être soumis selon les délais fixés par AVANSE. Les livrables doivent attester que les activités ont été réalisées de manière satisfaisante. Il faut noter que les livrables sont anticipé mais ça reste la possibilité de faire des changements après l'attribution d'un sous contrat.

**Produits Livrables :** Pendant la durée du contrat, la société recrutée produira :

**Quatre courtes vidéos ou histoires de réussite d'une durée de 3 minutes chacune** présentant l'aide fournie par l'USAID aux bénéficiaires, illustrant l'ampleur et la nature de l'aide fournie par USAID à travers le projet AVANSE et son impact sur le bien-être des populations et des communautés haïtiennes. Toutes les 35 secondes environ, une nouvelle scène sera affichée afin de maintenir l'attention des spectateurs. Le thème des vidéos sera précisé un peu plus tard par l'Équipe de Communication et le Directeur de Projet d'AVANSE (COP).

Les vidéos de courte durée seront livrées à AVANSE en deux versions : voix narrative et sans voix.

**Conditions d'acceptation :** Les vidéos de courte durée devront être livrées à AVANSE dans les deux semaines suivant le dernier tournage et toutes les vidéos devront être livrées avant le 20 octobre. Le Spécialiste en Communication d'AVANSE effectuera une évaluation des produits livrables afin de s'assurer que les dits livrables soient acceptables tant dans le fond que dans la forme par l'USAID et il devra approuver le produit final avant le paiement.

Item #	Nom du Livrable	Date prévue	Prix
Livrable 1	Rapport préliminaire	02 sept 2019	
Livrable 2	Production de quatre(4) courtes vidéos en deux versions (narrative et autres)	14 oct 2019	
Livrable 3	Rapport Final	21 oct 2019	
<b>GRAND TOTAL</b>			

Nous, soussignés, offrons la proposition ci-jointe conformément à la RFP # \_\_\_\_\_ datée au \_\_\_\_\_. Notre proposition ci-jointe est pour le prix total de \_\_\_\_\_ (chiffre et lettres)

Je certifie une durée de validité de \_\_\_\_ jours pour les prix offerts dans le Bordereau De Prix / Devis. Notre proposition nous engage sous réserve des modifications résultant de toute discussion.

Nous comprenons que la DAI n'est pas tenu d'accepter aucune proposition qu'il reçoit.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise :

Adresse:

Téléphone:

Email :

Sceau Compagnie / timbre:

L'exécutant sera payé sur facture et livrable délivré conformément avec le calendrier des livrables finale dans le sous-contrat. Chaque livrable doit être approuvé par AVANSE ou son représentant avant qu'un paiement sera effectué. Le délai de paiement ne dépassera pas trente (30) jours après soumission et approbation de la facture.

## **06. INSPECTION ET ACCEPTATION**

L'équipe de communication d'AVANSE chargée de l'activité inspectera les services fournis pour déterminer si les activités sont effectuées de manière satisfaisante. Le sous-traitant est responsable de l'application des mesures correctives, qui peuvent être exigées par le chef de Projet AVANSE à la suite de cette inspection.

## **07. DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR DÉTERMINER LA RESPONSABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE**

### **Responsabilité générale**

AVANSE ne signera aucun contrat avec un Soumissionnaire avant de s'assurer du degré de la responsabilité de celui-ci. Lors de l'évaluation qui permettra de déterminer la responsabilité du Soumissionnaire, les éléments suivants seront à soumettre pour être pris en considération:

1. Une copie de la Patente pour l'exercice fiscal en cours ;
2. Une copie du Quitus fiscal à jour ;
3. Une preuve d'un numéro DUNS (expliqué ci-dessous et les instructions contenues dans les Annexes C et D) ;
4. La confirmation que la source et la nationalité des produits ou des services ne sont pas d'un pays interdit ;
5. La capacité à respecter les termes de livraison ou d'exécution requis ; (lettres de référence à l'appui) ;
6. Modalité de paiement
7. Avoir une performance satisfaisante dans le passé

## **08. SYSTÈME DE NUMÉROTATION DE DONNÉES UNIVERSEL (DUNS)**

Il est **obligatoire** pour le Soumissionnaire de fournir un numéro DUNS à AVANSE. Le Système de numérotation de données Universel est un système développé et réglementé par Dun & Bradstreet (D & B) qui attribue un identifiant numérique unique, considéré comme un «numéro DUNS», à chaque entité commerciale.

Toutes les entreprises américaines et étrangères qui reçoivent des accords de sous-traitance ou ordres d'achat d'une valeur de \$25.000 ou plus sont obligés d'obtenir un numéro DUNS avant la signature d'un contrat. Les entreprises sont exemptées de cette obligation si leur revenu brut global de l'année d'imposition précédente est inférieur à \$300.000. AVANSE exige que les Soumissionnaires signent une déclaration d'auto-certification (Annexe D) si le Soumissionnaire demande une exemption pour cette raison.

Pour les Soumissionnaires qui devront obtenir un numéro DUNS, **voir Annexe C** - Instructions pour obtenir un numéro DUNS.

Pour ceux qui n'ont pas besoin d'obtenir un numéro DUNS, **voir Annexe D**: Auto certification d'exemption de DUNS.

## **09. SOURCE ET NATIONALITÉ**

Selon le code géographique inclus dans son contrat, AVANSE ne peut se procurer des biens et services des pays interdits par l'USAID. Les pays autorisés par le code géographique 937 sont : Les États-Unis, Haïti, et «pays en développement» autres que «les pays en développement avancés ». Une liste des « pays en développement » ainsi que les « pays en développement avancés » peut être trouvée aux adresses suivantes :

<http://www.usaid.gov/ads/policy/300/aidar> et

<http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1876/310mab.pdf>

AVANSE doit vérifier la source et la nationalité, des biens et des services et s'assurer qu'AVANSE ne se procure pas des biens ou services en provenance des pays interdits énumérés par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC) comme pays sanctionnés. La liste actuelle des pays sous sanction globale comprennent: Cuba, Iran, Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. Les marchandises ne peuvent pas transiter dans les pays sanctionnés ni y être assemblées, et le vendeur ne peut être enregistré dans un pays interdit.

En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offres, les Soumissionnaires garantissent leur conformité aux exigences de Source et Nationalité, pour les biens et services offerts et que ces biens et services sont conformes au Code géographique et aux exclusions pour les pays interdits décrits ci-dessus.

## **10. REPRÉSENTATIONS ET ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ**

Les Soumissionnaires doivent être conscients des conditions générales d'un contrat résultant de cet appel d'offres. Le Soumissionnaire choisi devra se conformer à toutes les représentations et les attestations de conformité énumérées dans l'Annexe G.

## **11. ÉTHIQUE EN PASSATION DES MARCHÉS**

Aucune compensation monétaire ni favoritisme ne sera toléré de la part du Soumissionnaire, pas plus que de tout membre du personnel AVANSE, dans une tentative d'influencer les résultats de l'adjudication. AVANSE traite tous les rapports de fraude ou abus très au sérieux. Les actes de fraude ou de corruption ne seront pas tolérés, et les employés d'AVANSE et / ou sous-traitants, fournisseurs ou bénéficiaires de subventions qui se livrent à ces activités feront face à de graves conséquences. De telles pratiques sont contraires à l'éthique et sont illégales. Le Soumissionnaire ou le personnel AVANSE peut signaler toute infraction à l'éthique et à la conformité via un appel anonyme et gratuit au Hotline +1 855-603-6987, via le site DAI, ou par courriel à [FPI\\_hotline@dai.com](mailto:FPI_hotline@dai.com). DAI assure l'anonymat ainsi qu'un examen sérieux et impartial du traitement des informations fournies. Une telle infraction peut entraîner l'annulation de l'achat et la disqualification de la participation du Soumissionnaire dans cet appel d'offres et dans les marchés futurs. Les contrevenants seront signalés à l'USAID, et par conséquent, peuvent être signalés au Ministère de la Justice des États-Unis pour être inclus dans la liste des parties restreintes, les empêchant de participer à l'avenir à toute activité financée par le gouvernement des États-Unis.

Les offrants doivent fournir des informations exactes et complètes en réponse à cette sollicitation. La pénalité pour toute fausse représentation prescrite à l'article 1001 du Titre 18 du Code des États-Unis.

De plus, AVANSE prend très au sérieux l'utilisation des fonds de l'USAID pour financer des terroristes ou des groupes de soutien aux terroristes, ou d'autres parties en échange d'une protection. Si les terroristes, les groupes ou d'autres parties tentent d'extorquer ou réclamer des paiements de votre entreprise, vous

devez signaler immédiatement l'incident à l'équipe d'enquête et de prévention de fraude mentionnée au numéro et courrier électronique ci-dessus.

En soumettant une proposition, les Soumissionnaires certifient qu'ils n'ont pas ou ne tenteront pas de solliciter de faveurs auprès des employés d'AVANSE, et qu'ils ne fournissent pas de fonds à des terroristes ou des groupes appuyant les terroristes.

## 12. ANNEXES

### Annexe A :

#### TERMES DE REFERENCES

**Introduction :** Le projet AVANSE, financé par l'USAID, souhaite faire appel aux services d'une société de production vidéo professionnelle pour contribuer à la production de vidéos de courte durée relatives aux programmes d'AVANSE.

La durée de ce contrat s'étendra sur la période indiquée dans le Sous-contrat ou le Bon de commande.

**Contexte :** AVANSE s'emploie à catalyser une croissance économique inclusive et durable dans une zone agricole potentiellement très productive. Le programme vise à accroître les revenus agricoles des agriculteurs haïtiens situés dans le corridor Nord. Au cours de ses 6 années de mise en œuvre, AVANSE a mené à bien de nombreuses activités qui ont stimulé le développement agricole de la région. À l'approche de la fin du projet, l'équipe de communication cherche à sensibiliser le public aux réalisations d'AVANSE à travers la production et la diffusion de plusieurs vidéos de courte durée.

AVANSE souhaite embaucher une société de production vidéo professionnelle pour produire de courts clips vidéo sur les projets en cours et les bénéficiaires. Le matériel vidéo sera distribué à la mission de l'USAID en Haïti, aux parties prenantes locales Haïtiennes, au secteur privé et aux institutions gouvernementales. Les produits vidéo seront utilisés conjointement avec les événements du projet, y compris au cours de la cérémonie de clôture.

L'entreprise recrutée produira, montera, scénarisera et transmettra les produits vidéo au Spécialiste en Communications d'AVANSE qui apportera ses commentaires et contributions. L'entreprise recrutée devra également avoir la capacité de pouvoir créer des sous-titres en anglais, en créole et en français. Toutes les vidéos devront se terminer par une présentation du logo de l'USAID.

**Produits Livrables :** Pendant la durée du contrat, la société recrutée produira :

**Quatre courtes vidéos ou histoires de réussite d'une durée de 3 minutes chacune** présentant l'aide fournie par l'USAID aux bénéficiaires, illustrant l'ampleur et la nature de l'aide fournie par USAID à travers le projet AVANSE et son impact sur le bien-être des populations et des communautés haïtiennes. Toutes les 35 secondes environ, une nouvelle scène sera affichée afin de maintenir l'attention des spectateurs. Le thème des vidéos sera précisé un peu plus tard par l'Équipe des Communications et le Directeur de Projet d'AVANSE (COP).

Les vidéos de courte durée seront livrées à AVANSE en deux versions voix narrative et sans voix.

**Conditions d'acceptation :** Les vidéos de courte durée devront être livrées à AVANSE dans les deux semaines suivant le dernier tournage et toutes les vidéos devront être livrées avant le 20 octobre. Le Spécialiste en Communications d'AVANSE effectuera une évaluation des produits livrables afin de s'assurer que les dits livrables soient acceptables tant dans le fond que dans la forme par l'USAID et il devra approuver le produit final avant le paiement.

**Critères de Sélection par ordre d'Importance :**

4. Expérience dans la production – au moins quatre années d'expériences dans la production de vidéos.
5. Capacités : disposer de studios de montage et d'équipements professionnels de production, disposer d'une équipe de production de niveau professionnel, maîtriser l'expression verbale en Créole, Français et Anglais.
6. Les niveaux de Prix demandés

**Qualifications Préférées**

- Expérience dans la production de vidéos pour l'USAID ou de vidéos pour des projets financés par l'USAID.

**La Proposition devrait inclure les éléments suivants :**

4. Les firmes candidates devront présenter un portfolio de leur travail d'information comprenant au moins 4 échantillons vidéo, une description du type et de la durée de leur expérience dans le domaine de la production, ainsi que les noms, titres et expériences du personnel principal de production de la firme.
5. Les candidats devront documenter le type d'équipement de production disponible pour leur utilisation et l'emplacement de leur studio de montage numérique.
6. Les candidats devront soumettre une proposition de coût avec un budget détaillant le coût de chaque produit livrable.

**Annexe B : COVER LETTER**

<Insérez la date

**A:**

**De :**

**Sujet : RFP-AVANSE-2019-05 «Production de vidéos professionnelles de courte durée»**

Nous, soussignés, offrons la proposition ci-jointe conformément à l'appel d'offres RFP-AVANSE-2019-05, pour Notre proposition financière ci-jointe est pour le prix total de <somme en lettre (HTG somme en chiffres)>.

Nous attestons une période de validité de quatre-vingt (90) jours pour les prix offerts dans la proposition financière. Notre proposition sera obligatoire sous réserve des modifications résultant de toute discussion.

Nous attestons également qu'aucun des produits ou services offerts ne sont pas interdits par le gouvernement des Etats-Unis.

Nous certifions avoir pris connaissance et inclus dans notre proposition les modifications suivantes comme indiquées par AVANSE :

.....

Nous comprenons qu'AVANSE n'est pas tenu d'accepter une proposition qu'il reçoit.

Cordialement,

Signature autorisée:

Nom et Titre du signataire:

Nom de l'entreprise:

Adresse:

Téléphone:

Email:

Sceau/timbre de la Compagnie

### Annexe C : Instructions pour obtenir un numéro DUNS

**Remarque: Il est obligatoire pour votre entreprise de fournir un numéro DUNS à AVANSE.**

**I. SOUS-TRAITANCE / COMMANDES:** Toutes les entreprises nationales et étrangères qui reçoivent des commandes de premier rang de sous-traitance ou achat d'une valeur de \$25.000 et plus sont obligés d'obtenir un numéro DUNS avant la signature de l'accord. *Votre entreprise est exemptée de cette obligation si le revenu brut tiré de toutes les sources dans l'année d'imposition précédente était au-dessous de \$ 300.000. Merci de voir le formulaire d'auto-certification ci-joint.*

**II. AIDES FINANCIÈRES:** Toutes les entités étrangères qui reçoivent des subventions monétaires de premier rang (standard, simplifiées ou FOG) d'une valeur égale ou supérieure à \$25.000 et effectuent des travaux en dehors des États-Unis doivent obtenir un numéro DUNS avant la signature de la subvention. Tous les organismes américains qui sont les bénéficiaires de subventions monétaires de premier rang de toute valeur sont obligés d'obtenir un numéro DUNS; l'exemption pour les moins de \$25.000 s'applique seulement aux organismes étrangers.

**Aucune sous-traitance ou Bons d'achats de \$ 25.000 et plus, ou Aides financières ne seront signés par AVANSE sans l'obtention préalable d'un numéro DUNS. Ce numéro peut être obtenu en accédant le lien suivant: <http://fedgov.dnb.com/webform/index.jsp>**

*Remarque: La sélection d'un Soumissionnaire résultant de cet APPEL À OFFRES est subordonnée à la soumission par celui-ci d'un numéro DUNS à AVANSE. Les entreprises qui ne parviennent pas à fournir un numéro DUNS ne recevront pas d'allocation et AVANSE choisira un autre sous-traitant.*

#### Contexte:

#### Résumé des exigences actuelles du gouvernement américain - DUNS et rapports dans la base de données FSRS

Le système de numérotation (Universal Data DUNS) est un système développé et géré par Dun et Bradstreet qui attribue un identifiant unique à neuf chiffres aux entités commerciales. Il s'agit d'une norme commune dans le monde entier et les utilisateurs incluent le gouvernement des États-Unis, la Commission Européenne et l'Organisation des Nations Unies. Le numéro DUNS est utilisé pour identifier les entreprises qui reçoivent du financement fédéral des États-Unis, et fournir les noms et données d'adresse cohérentes pour les systèmes d'application électroniques.

Le gouvernement des États-Unis exige que tous les demandeurs de subventions monétaires de premier rang et tous les receveurs de sous-contrat ou ordres d'achat de \$ 25.000 ou plus aient un numéro DUNS avant qu'AVANSE attribue des fonds à cette entité.

#### **OBLIGATION D'AVANSE SUR LA BASE DE DONNÉES FSRS (Federal Funding Accountability Transparency Act Subaward Reporting System):**

En outre, conformément à la Loi Fédérale de Financement et Loi Sur la Transparence de l'année 2008 ; FAR 52.204 -10, " Rapport de la rémunération des cadres et des attributions de sous-contrats de premier

*rang*» (révisée en Juillet 2010) , et la sous-partie - 4.14 " *Rapport de la rémunération des cadres et des attributions de sous- contrats de premier rang*» à compter du 1er Mars 2011, AVANSE est obligé de signaler tout sous- contrat de premier rang nouvellement attribué de \$ 25.000 ou plus dans la base de données FSRS dont le site est : <http://www.fsrs.gov>.

Conformément à AAPD 11-01 modifié, toutes les entités étrangères qui reçoivent des subventions monétaires de premier rang (standards, simplifiés et FOGs) avec une valeur égale ou supérieure à \$ 25.000 et effectuant des travaux en dehors des États-Unis doivent obtenir un numéro DUNS avant la signature de la subvention. Tous les organismes américains qui sont les bénéficiaires de subventions monétaires de premier rang de quel que soit la valeur sont obligés d'obtenir un numéro DUNS ; l'exemption pour les moins de \$25.000 s'applique seulement aux organismes étrangers. Conformément à l'AAPD ainsi que 2 CFR Parties 25 et 170, AVANSE est tenu de faire un rapport sur les bénéficiaires dans la base de données de la FSRS. Les informations communiquées pour les sous-contrats et subventions seront accessibles au public à <http://www.usaspending.gov>.

**Annexe D : Auto Certification d'Exemption à la numérotation de DUNS Pour Les Sous-traitants et Fournisseurs**

Dénomination sociale de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse physique: \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province étrangère (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

Signature du certificateur \_\_\_\_\_

Nom complet du certificateur (Noms, prénoms) : \_\_\_\_\_

Titre du certificateur: \_\_\_\_\_

Date de certification (jj / mm / aaaa) : \_\_\_\_\_

Le sous-contractant/Vendeur dont le nom d'affaire juridique est fourni dans la présente, atteste être une entreprise exonérée pour l'obtention d'un numéro DUNS, comme le revenu brut reçu de toutes sources dans l'année d'imposition précédente est inférieur à \$ 300.000.

\* En soumettant cette certification, le Soumissionnaire atteste de l'exactitude des déclarations et représentations contenues dans ce document. Le Soumissionnaire comprend que des sanctions peuvent être imposées pour toute fausse information fournie à travers cette certification à l'entrepreneur principal et / ou le gouvernement des États-Unis.

Par la présente, le sous-contractant/vendeur autorise l'entrepreneur principal et / ou le gouvernement américain à vérifier le nom de la société, l'adresse physique, et toute autre information fournie ci-dessus. Cette certification est valide pour l'année calendaire en vigueur.

## «Production de vidéos professionnelles de courte durée »

1. Liste fédérale des Parties exclues- Le Soumissionnaire n'est pas radié, suspendu, ou déterminé inadmissible pour une attribution de contrat par un organisme fédéral.
2. Certification sur la rémunération des cadres supérieurs FAR52.204 - 10 oblige AVANSE, comme maître d'œuvre de contrats financés par le gouvernement des États-Unis, de produire un rapport sur le niveau de rémunération des cinq cadres du Sous-traitant les mieux payés dans la base de données : Federal Funding Accountability and Transparency Act Sub-Award Report System (FSRS). Cette obligation ne concerne que les sous-traitants qui remplissent les conditions suivantes :
  - Le sous-traitant doit avoir généré au moins 80 pour cent de son chiffre d'affaires global dans l'exercice financier précédent à partir de contrats du gouvernement fédéral des États-Unis; ET
  - Le sous-traitant doit avoir généré au moins USD 25 millions de recettes annuelles brutes dans le précédent exercice à partir de contrats du gouvernement fédéral des États-Unis; ET
  - Le sous-traitant ne doit pas déjà rapporter publiquement les niveaux de rémunération de ses cadres, soit à l'Internal Revenue Service (Agence des Impôts des États-Unis) ou à la Securities and Exchange Commission (Commission des opérations de Bourse des États-Unis) tel que mandaté par le statut de sous-traitant comme une organisation à but non lucratif ou comme société cotée en Bourse, respectivement.
3. Décret sur le financement du terrorisme- L'entrepreneur est avisé que les ordres exécutifs des États-Unis et la loi américaine interdisent la réalisation de transactions et la fourniture de ressources et de soutien aux individus et entreprises liés au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique de l'entrepreneur / bénéficiaire d'assurer le respect de ces décrets et lois. Aucun soutien ou ressources ne peuvent être fournis à des personnes ou entités figurant sur la liste « Specially Designated Nationals » et la liste des personnes radiées maintenues par le Trésor Public américain (en ligne à [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) ou la liste établie par le conseil de Sécurité des Nations Unies à l'adresse électronique suivante : [www.un.org/sc/committees/list\\_compend.shtml](http://www.un.org/sc/committees/list_compend.shtml)
4. Trafic des personnes L'entrepreneur ne peut pas se livrer au trafic des personnes (tel que défini dans le Protocole de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée) visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants), s'adonner au commerce du sexe ou au travail forcé durant la période d'attribution du contrat.
5. Certification et divulgation concernant les paiements pour influencer certaines transactions fédérales Le Soumissionnaire atteste qu'il est actuellement et restera dans le respect des FAR 52,203 -11, à ce sujet.
6. Conflit d'intérêt au sein de l'entreprise - Le Soumissionnaire certifie qu'il est conforme au FAR Part 9.5 sur les conflits d'intérêt au sein de l'entreprise. Le Soumissionnaire atteste reconnaître l'existence d'aucun conflit d'intérêt potentiel au sein de son entreprise. Le Soumissionnaire atteste

## «Production de vidéos professionnelles de courte durée »

en outre que s'il prend connaissance d'un conflit potentiel, il devra le signaler immédiatement à AVANSE.

7. Taille de l'entreprise et Classification (s) - Le Soumissionnaire atteste qu'il a exactement et complètement identifié la taille de son entreprise et la/les classification(s) pertinentes conformément aux définitions et exigences énoncées dans la FAR Part 19 sur les programmes des petites entreprises.
8. Interdiction des installations distinctes Le Soumissionnaire atteste qu'il est conforme aux FAR de 52.222 - 21, interdiction des installations distinctes.
9. Egalité des chances Le Soumissionnaire atteste qu'il n'applique aucune discrimination vis à vis d'un employé ou demandeur d'emploi en raison de l'âge, du sexe, de la religion, d'un handicap, de la race, de la couleur ou la nationalité.
10. Lois du travail Le Soumissionnaire atteste qu'il est en conformité avec toutes les lois haïtiennes du travail.
11. Federal Acquisition Regulation (FAR) - Le Soumissionnaire atteste qu'il est familier avec le code de « Federal Acquisition Regulations » (FAR) et qu'il n'est en violation avec aucune des certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris, mais pas limitées aux certifications en matière de lobbysme, pots de vin, égalité des chances en matière d'emploi, aux actions d'affirmation, et paiements pour influencer les opérations fédérales.
12. Conformité des employés Le Soumissionnaire garantit que tous ses employés, les entités et les personnes fournissant des services dans le cadre de l'exécution du contrat d'achat AVANSE se conformeront aux dispositions résultant de la Commande et à toutes les lois et règlements fédéraux, étatiques et locaux dans le cadre des travaux qui y sont associés.

En soumettant une proposition, les offrants acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions du présent document et à toutes clauses applicables par le gouvernement des États-Unis, et seront invités à signer ces déclarations et certifications lors de l'attribution du contrat.

**Annexe E: Liste de Documents à soumettre**

Offrant : \_\_\_\_\_

Pour que votre offre soit considérée, assurez-vous de soumettre :

- Votre proposition à AVANSE dans une enveloppe cachetée à l'adresse postale, comme spécifié dans les instructions générales de cet appel d'offres
- Lettre d'accompagnement signée (*utilisation du modèle dans l'Annexe B*)
- Documents requis pour déterminer la responsabilité ; Voir page 07  
Responsabilité générale
  - Copie de Patente pour l'exercice fiscal en cours
  - Copie de Quitus fiscal à jour
- Preuve d'un numéro DUNS ou d'auto certification d'exemption (*Annexes C et D*)
- Formulaire sur l'expérience pertinente

**N.B. : Cette liste doit inclure dans votre proposition également.**